

Préambule : La **Licence Sciences Pour la Santé (SPS)** est portée par l'UFR de Médecine et l'UFR des Sciences. Elle vise à former des étudiants de cursus scientifiques et techniques à différents champs d'intervention dans les domaines de la santé : **Biologie Humaine, Technologies de la Santé, Prévention des Risques et Rééducation. Ces thèmes sont abordés sous l'angle d'une professionnalisation progressive et de la sensibilisation à la Recherche.** La L1 SPS s'inscrit dans l'offre de formation STS de l'UFR des Sciences et se poursuit en L2, L3 à L'Institut d'Ingénierie de la Santé (2IS)-UFR de Médecine.

La Licence SPS s'inscrit dans une offre de formation qui comprend également un **Master Ingénierie de la Santé** composé de 3 parcours et d'un **Master Biologie-Santé**. La Licence SPS existe depuis 2008 mais la formation liée à la prévention (SSE) existe depuis 1994 et a été pionnière dans le domaine.

L'équipe pédagogique a intégré, depuis de nombreuses années, la nécessité de former les étudiants à la maîtrise de compétences pluridisciplinaires indispensables pour appréhender l'ensemble des enjeux du domaine de la santé. Ces formations s'inscrivent complètement dans l'esprit du champ "**Sciences de la santé, du sport et du médicament**" au regard des partenariats mis en place.

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

- Biologie Humaine-Technologies de la Santé (BHTS, L3)
- Santé-Sécurité-Environnement (SSE, L3)
- Conventionnement avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (filière IFMK)

La Santé est un élément clé de la construction socio-économique du monde moderne. Le champ des métiers impliqués dans la promotion d'un meilleur état sanitaire et social des populations s'est considérablement développé et diversifié au cours des dernières années.

La licence SPS a pour objectif de répondre à ce challenge et correspond à un dispositif de formation souple et évolutif, capable de répondre à la fois à la transformation rapide des professions existantes et à l'émergence de nouveaux métiers, ceci dans le cadre d'une démarche globale (Licence et Master). En licence, notre principe général est de permettre aux étudiants d'avoir une (première) approche de l'ensemble des champs que recouvre le domaine de la Santé et d'être confrontés rapidement au contexte « clinique » et à l'environnement socio-économique de la santé mais aussi à celui de la santé au travail en entreprise et au domaine de la santé-environnement.

La Licence SPS s'inscrit dans un projet mettant à profit l'ensemble des compétences pédagogiques et scientifiques des différentes composantes (notamment Sciences-Santé) de l'Université et également du CHU.

Objectifs de la formation :

La Licence SPS vise à donner un socle de connaissances et de compétences dans les domaines de la **Biologie, de la physiologie, de la physiopathologie Humaine, des technologies de santé, de la Prévention, et de la Rééducation en les inscrivant dans le contexte socio-économique de la Santé.**

Notre dispositif offre la possibilité d'orienter un vivier important d'étudiants à partir du L1 comme du L2. L'afflux est croissant : primo entrant en L1 Sciences pour la Santé et Sciences de la Vie et de la Terre (UFR de Sciences), Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) et de la L1 STAPS. Ces étudiants sont motivés par l'ensemble des débouchés professionnels liés à la prise en charge des problèmes de Santé.

La Licence SPS a pour principal objectif de permettre la **poursuite d'études en Master** ou en **cycle ingénieur**. Des partenariats ont également été établis avec les Licences Professionnelles **Additifs, Auxiliaires Technologiques et Aliments Santé** (UFR de Pharmacie) et **Qualité-Sécurité-Environnement** (IUT Aisne) permettant aux étudiants de L2 d'intégrer une formation professionnelle. Peu d'étudiants recherchent à s'insérer professionnellement après la Licence. Les quelques étudiants diplômés qui s'insèrent intègrent des postes de techniciens ou des fonctions intermédiaires dans le domaine de la Santé, et plus particulièrement : Techniciens de laboratoires, Technicien études et recherches, Attaché technico-commercial dans le domaine médical ou pharmaceutique, Technicien ou animateur HSE, Technicien Santé-Travail ou Prévention...

Organisation de la formation :

La figure 1 présente la structuration de l'offre de formation de la Licence SPS et l'articulation avec les Masters Ingénierie de la Santé et Biologie-Santé de l'UPJV. Ce schéma montre l'intégration de la **Licence SPS** dans le champ "**Sciences de la santé, du sport et du médicament**" et notamment avec l'UFR de STAPS et les écoles du CHU.

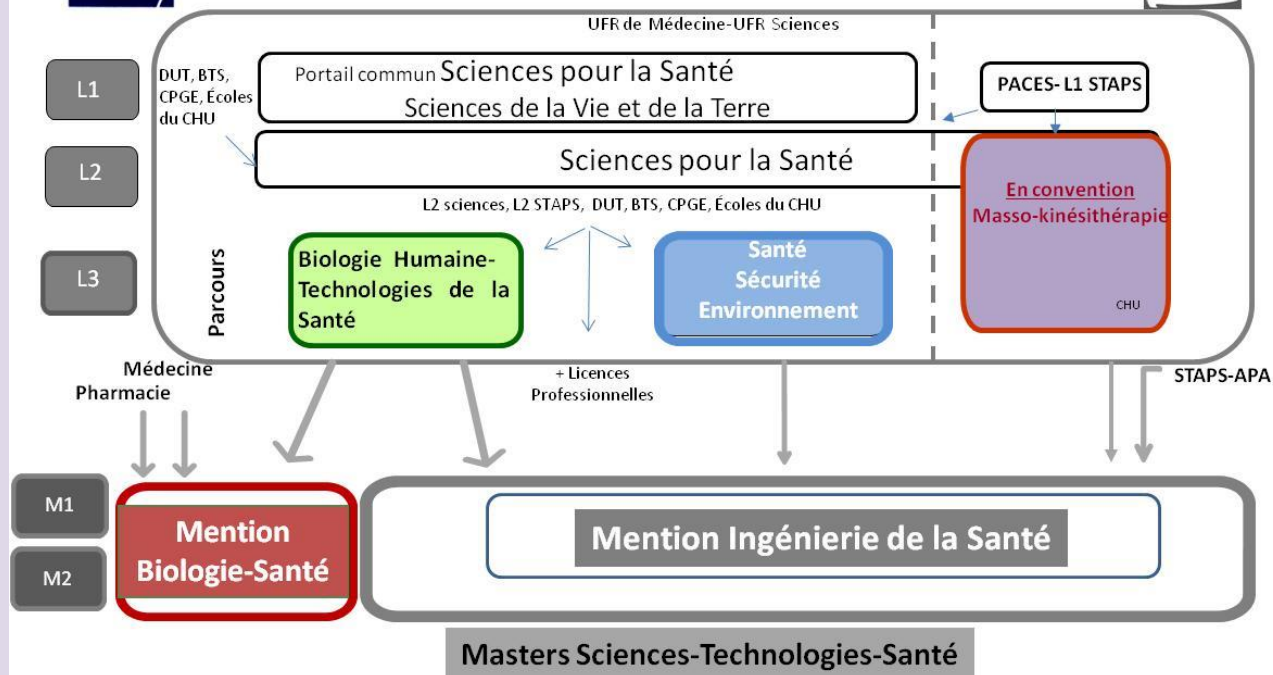


Figure 1 : Structuration de l'offre de formation en Licence et Master Sciences en Santé à l'UPJV.

- **L1 SPS**

La **L1 SPS** est accessible aux étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique ou technologique, et aux étudiants PACES en réorientation. En L1, **La première année** est portée par l'**UFR des Sciences**, et elle est articulée autour d'un **socle commun** à toutes les mentions de l'UFR des Sciences proposant des UE scientifiques généralistes et des UE transverses. Les étudiants disposent d'UE disciplinaires fondamentales leur permettant d'acquérir les notions de base en Biologie. La première année de la Licence SPS est mutualisée avec la mention SVT, notamment grâce aux choix d'UE d'ouverture ou UE spécifiques permettant un portail entre les mentions SPS ou SVT.

- **L2 SPS**

Les étudiants de Licence SPS intègrent ensuite la L2 puis la L3 portée par l'**Institut d'Ingénierie de la Santé-UFR de médecine**.

Les étudiants de PACES ayant validé leur année L1 (mais n'intégrant pas la filière de leur choix) peuvent intégrer la licence SPS en L2. Il en est de même pour tout étudiant ayant validé un L1 à dominante sciences de la vie (Classes Prépa, STAPS, DUT, BTS ...). Ce dispositif permet ainsi une réorientation rapide et efficace à partir de ces filières.

A partir du L2, le partenariat avec l'Institut de Formation des Techniciens de Laboratoire Médical (IFTLM) (CHU-Amiens) permet aux étudiants de cet institut d'intégrer la licence SPS. Ce dispositif permet de mutualiser les UE de Biologie, d'Immunologie, de Microbiologie et les TP. Cette approche permet également de mixer les publics et les approches scientifiques et techniques (de type analyses biologiques) bénéfiques aux deux publics. Cette **opportunité unique** offre aux étudiants Techniciens de Laboratoire Médical la possibilité **d'obtenir une Licence** et de poursuivre leurs études en Master. Ce partenariat innovant et historique répond aux demandes de la Grande Conférence de Santé de février 2016.

A partir du L2, notre offre de formation propose un socle de connaissances en biologie et en physiologie Humaines et aborde l'étude et l'utilisation des technologies d'analyses biologiques et d'explorations. Ces dimensions sont intégrées au contexte et aux enjeux de la Santé. En L2, l'accent est mis sur les outils d'étude des sciences du vivant (Outils d'étude cellulaire et moléculaire, Méthodes d'étude des grandes fonctions...), ainsi que des disciplines complémentaires indispensables à l'étude du vivant : chimie, statistiques et introduction à la prévention.

La structuration des enseignements est présentée dans le **tableau 1** et a tenu compte des critères précisés dans la lettre de cadrage de l'UPJV. En **L2**, **90%** des enseignements sont communs à l'ensemble des étudiants. Ils sont constitués d'enseignements disciplinaires ou transversaux (6 ECTS par semestre : langue, numérique, méthodologie de travail, projet professionnel, stage). Les enseignements disciplinaires dédiés à la pré-orientation des étudiants représentent **10% de la formation**. Une mutualisation entre des UE des mentions SVT et SPS en 2^{ème} année permet des passerelles entre ces deux mentions.

- **L3 SPS**

En **L3**, les enseignements communs entre les parcours-type représentent **45% de la formation**.

Tableau 1 : Organisation de la Licence Sciences Pour la Santé

	Commun		Orientation
	Disciplinaire	Transversal	

L2 S3	21	6	3	30
L2 S4	21	6	3	30
			Parcours-type	
L3 S5	6	6	18	30
L3 S6	6	6	18	30

En L3, deux parcours-type de **Licence Mention Sciences pour la Santé** sont proposés :

- **le parcours-type BHTS** qui met l'accent sur la **physiopathologie et les techniques et outils d'investigations cellulaire, moléculaire et d'explorations fonctionnelles ainsi que la connaissance des métiers et entreprises de la santé**. Ce parcours-type BHTS est également ouvert à ce niveau à des étudiants scientifiques provenant de DUT Génie Biologique ou BTS analyses biologiques.

- **le parcours-type SSE** qui aborde les connaissances et compétences **de base en prévention des risques en SSE en entreprise**. Ce parcours-type est plus spécifique. Il permet aux étudiants de L2 SPS (et tout autre étudiant de filière scientifique ou technique à Bac+2, particulièrement les DUT) de s'orienter dans le domaine de la prévention avant d'intégrer préférentiellement le Master Ingénierie de la Santé et le parcours-type Management de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement au Travail (MSSET) en M2.

➤ **Conventionnement (avenant) avec l'Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie (IFMK)** : Depuis 2002 et le partenariat avec l'IFMK, notre Licence SPS permet également à des étudiants inscrits dans des formations du Ministère de la Santé de valider une **Licence**. Ce dispositif sera reconduit et fera l'objet d'un avenant à la convention de décembre 2015 (UPJV-CHU Région Picardie) qui précisera les connaissances et compétences communes à la formation MK et à la licence SPS. Celles-ci correspondent à **65% de la formation en L2** et **45% en L3** et permettent ainsi d'établir une équivalence avec la Licence SPS. Cette opportunité d'accéder à la culture universitaire et à une qualification scientifique de niveau Licence est aussi conditionnée à la réalisation d'enseignements d'anglais à hauteur de 6 ECTS par an et des enseignements scientifiques (biologie humaine, physiologie et sciences biomédicales) coordonnés et effectués par l'équipe pédagogique de 2IS-Médecine. L'objectif est de permettre à ces étudiants de poursuivre en Master Ingénierie de la Santé et notamment dans le parcours-type Ingénierie de la rééducation (en M2) puis en Doctorat. Ce dispositif s'inscrit complètement dans les préconisations de la Grande Conférence de Santé de février 2016. Ce dispositif permet à des étudiants MK souhaitant se réorienter d'intégrer la Licence SPS et ses parcours BHTS ou SSE.